



REOUVERTURE !

Madame, Monsieur, cher Membre ,

A la mi-mars nous vous informions de la décision d'arrêt de toutes nos activités du fait du confinement décidé par le Gouvernement en raison de la crise sanitaire.

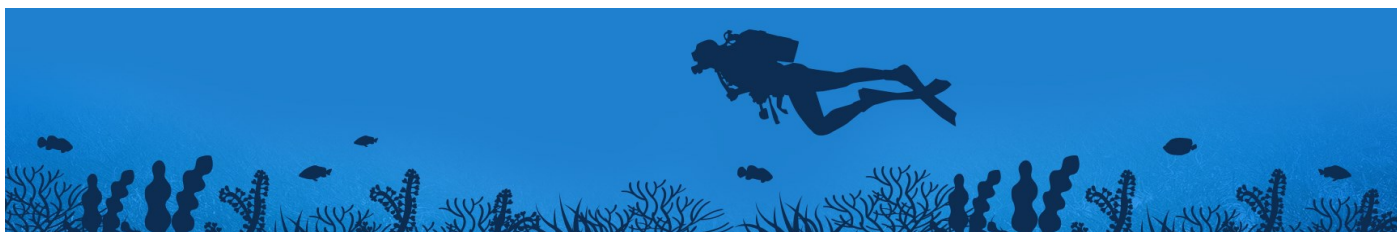
Nous avons tous vécu une situation inédite, pour certains difficile voire fatale. Nous avons essayé de vous tenir informés et de maintenir le lien pendant cette période.

Nous espérons que vous êtes tous en bonne santé, afin de pouvoir profiter pleinement de la reprise de nos activités qui se trouve à notre porte.

Voilà pour chaque section et chaque site la situation à ce jour.

PLONGEE

Les plongées vont reprendre à partir de dimanche 31 mai à la gravière du Fort suivant des règles bien précises, le détail vous sera communiqué sous quelques jours par un nouveau message, **cela est vrai également pour l'Apnée** . **Le Hockey** qui nécessite un bassin d'une piscine **ne peut pour le moment reprendre son entraînement**, si cela devait évoluer vous en serez évidemment informés. Il n'y aura aucune activité en piscine avant la rentrée de septembre prochain.



VOILE

BASE DE L'UNAP

La navigation doit pouvoir reprendre le 2 juin, voire aujourd'hui si nous prenons en compte les termes de l'arrêté VNF qui toutes fois reste subordonné à l'accord de la Préfète.

Selon nos informations, la pêche sur le plan d'eau serait autorisée à partir de demain samedi, dans ces conditions on peut en déduire que la navigation est autorisée sur le plan d'eau donc que la base est accessible. Sauf avis contraire les panneaux interdisant l'accès à la base seront retirés demain matin.

Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les mesures de sécurité et les dispositions prises à cet effet et qui sont affichées à la base.

BASE DE GONDREXANGE

La Base est accessible, la route forestière est ouverte et la navigation est autorisée sur le plan d'eau.

Le Comité de base se réunira demain pour mettre en place les mesures de sécurité règlementaires et indispensables pour assurer votre sécurité, elles vous seront communiquées début de semaine prochaine pour que vous en soyez informés et qu'il n'y ait pas de surprise !

SECRETARIAT DU CLUB

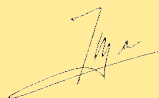
Il ouvrira à partir du **8 juin** à raison de 2 jours par semaine les **lundi et jeudis de 17 h à 19 h 30**. Vous pouvez toujours continuer à communiquer par mail ou en contactant Marie-Pierre au 06 11 98 90 63.

Le 20 mai nous vous avons adressé un message pour vous informer de l'opération « **#soutienstonclub** » lancée par la Fondation du Sport Français, certains d'entre vous ont déjà répondu favorablement en effectuant un don en faveur de notre club, qu'ils en soient chaleureusement remerciés. N'oubliez pas cette possibilité de soutien à votre club et n'hésitez pas à la diffuser autour de vous.

Un petit rappel : pour accéder aux bases et aux activités du club vous devez être impérativement membre du club, donc avoir réglé votre cotisation, avoir souscrit votre licence en fournissant le certificat médical qui s'y rapporte. Petite précision d'importance, votre renouvellement d'adhésion est effectif quand ces conditions sont remplies.

Nous vous souhaitons une très bonne reprise d'activité, prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Cordiales salutations sportives



J-P. Gros
Président

ACAL news Feuille d'information

Retrouvez-nous sur le WEB

AQUATIC CLUB D'ALSACE ET DE LORRAINE

www.acal67.com

19, rue de l'Oberelsau

67200 Strasbourg

Tél. : 03 88 29 31 50

e-mail : contact@acal67.com

Rédaction en Chef
& réalisation

Anny Haertel